

Face à la tragédie qui se joue à l'Est, nous tenons à manifester notre solidarité aux étudiants et chercheurs ukrainiens, et plus largement à l'ensemble du peuple ukrainien. Leur accueil et leur accompagnement doit constituer une priorité pour notre laboratoire. Le contexte est inquiétant et l'environnement mouvant. Il nous faut toutefois garder le cap et privilégier le collectif. D'autant que celui-ci n'est pas dénué de ressources, humaines et intellectuelles...

« Implication dans la formation par la recherche » qui constitue un « point fort », « laboratoire d'excellence », « très dynamique », qui « dispose d'une grande visibilité scientifique »... Ces quelques termes glanés dans le rapport HCERES d'évaluation du CENS rendent compte de la vitalité de notre collectif. Cette reconnaissance de la qualité du travail accompli est source de profonde satisfaction en cette nouvelle année. 2022 est pourtant marquée par de nombreux défis et incertitudes, en lien avec l'agenda national des réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche, le contexte sanitaire qui complique la réalisation de nos missions depuis maintenant deux ans et, à l'échelle de notre établissement, le récent lancement de Nantes Université.

Cette 17^e lettre du CENS confirme notre dynamisme, nous donnant à voir, encore une fois, la diversité de nos travaux, ainsi que la force de notre engagement. Depuis la rentrée, aucun temps mort au CENS ! Ces derniers mois ont ainsi été marqués par le plaisir de nous retrouver régulièrement, en « présentiel » ou à distance, lors de nombreux et stimulants séminaires. Comme en atteste cette lettre, l'actualité scientifique du laboratoire a été riche et le programme à venir est alléchant : manifestations scientifiques, nouveaux projets de recherche, publications... Nous avons également la joie d'accueillir parmi nous de nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue.

Corinne Delmas, Séverine Misset

Sommaire

Actualités sensationnelles

- De nouveaux contrats de recherche
DEFCHOR et Projet DREES-CNAF-CNSA p. 2
- DiPIC et PULWAR* p. 3
- Soutenance HDR de Sophie Orange p. 3

Interview Frédéric Le Blay

 p. 4

Zoom sur les jeunes chercheurs

- Nouveaux doctorants
Maxime Hautbout et Ulysse Teruel p. 5
- Soutenances de thèses
Alice Lermusiaux et Pierre Camus p. 6

Zoom sur les jeunes chercheurs associés

- Marion Gaboriau et Thibault Rabain* p. 7

Publications

 p. 7

Agenda

 p. 8

Publications

Beauvallet Willy, Robert Cécile et Roullaud Élise (dir.), *EU Affairs. Sociologie des lobbyistes européens*, Peter Lang, 2022, 314 pages.



Qui sont les acteurs de la représentation d'intérêts travaillant à Bruxelles et que font-ils ? Avec environ 12 000 organisations inscrites au registre européen de transparence et des budgets croissants, le lobbying constitue une réalité concrète et tangible du fonctionnement de l'Union européenne. On sait pourtant très peu de choses sur celles et ceux qui exercent cette activité.

Cet ouvrage collectif entend combler ce manque et éclairer les transformations récentes du paysage européen de la représentation des intérêts. En examinant les pratiques et les trajectoires sociales des lobbyistes évoluant à Bruxelles, les recherches empiriques rassemblées ici lèvent le voile sur un univers souvent fantasmé. Croisant données qualitatives et quantitatives, elles explorent des structures et des secteurs d'activité variés - très grandes entreprises, fédérations européennes, cabinets d'affaires publiques, ONG, syndicats - intervenant sur la régulation financière, les secteurs portuaire et pharmaceutique, les politiques sociales, celles du marché commun ou encore celles régulant la concurrence. À travers le portrait sociologique des lobbyistes, cet ouvrage met en lumière leurs relations d'interdépendance avec les acteurs politiques et institutionnels et leur rôle dans la fabrique de l'action publique européenne.

www.cens.univ-nantes.fr



De nouveaux contrats de recherche

DEFCHOR

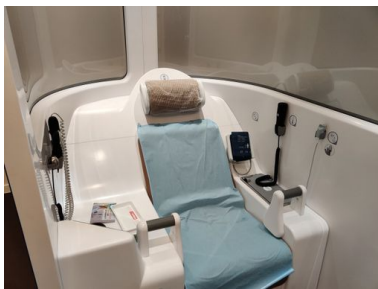
Financé par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (ex-Mission de recherche droit et justice) et coordonné par Élise Roullaud et Antoine Vion, le projet de recherche « Défaillances économiques des cafetiers, hôteliers et restaurateurs : prises en charge institutionnelles et conséquences biographiques » (DEFCHOR) entend construire une sociologie de la défaillance des entreprises en mettant au centre de son questionnement les inégalités de traitement et de condition face au risque de faillite.

En prenant pour cas d'étude les cafetiers, hôteliers et restaurateurs, ce programme s'appuie sur une approche localisée et poursuit trois objectifs principaux. Premièrement, il vise à saisir le phénomène de défaillance de manière dynamique et processuelle en analysant les trajectoires de mise en défaillance des entreprises. Il s'agit ici d'objectiver les facteurs financiers, managériaux, techniques, personnels et réglementaires et la façon dont ils s'enchevêtrent. Deuxièmement, le programme entend examiner la façon dont les acteurs responsables du traitement des difficultés les évaluent et les prennent en charge. L'enquête porte, d'une part, sur les actions menées par les pouvoirs publics au sein de la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et plus particulièrement aux conseillers départementaux à la sortie de crise et d'autre part, sur les tribunaux de commerce qui feront l'objet d'une étude ethnographique. En plaçant la focale d'analyse sur le travail de prévention, de médiation et de traitement des difficultés, ainsi que sur les modalités pratiques de l'évaluation de ces dernières, l'étude vise à interroger les inégalités de traitement des défaillances. Troisièmement, en se centrant sur la manière dont les chefs d'entreprise font face à la défaillance économique, il s'agit d'étudier les inégalités sociales face aux difficultés économiques et les logiques sociales qui les fondent. La tenue d'entretiens répétés tout au long de la durée du projet permettra ainsi d'examiner les conséquences biographiques de la défaillance.

Le projet de recherche DEFCHOR durera deux ans et débutera en février 2022. Il réunit une équipe de sociologues (Hélène Ducourant, Ana Perrin-Heredia, Élise Roullaud et Antoine Vion), de juristes (Yesmine Benadda, Frédérique Chopin et Delphine Ronet-Yague) et une gestionnaire (Stéphanie Serve), provenant de différentes universités (Aix-Marseille, Amiens, Paris Est-Créteil et Paris Gustave Eiffel).



Projet DREES-CNAF-CNSA



Cabine de télémédecine en Essonne

Suite à l'appel à projets de recherche 2021, « Usages des technologies numériques dans le champ de la santé, de l'autonomie (en lien avec l'âge & le handicap) et de l'accès aux droits » lancé par la Mission Recherche (MiRe) de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et ses partenaires, un projet de recherche soumis par Sylvie Morel (MCF, chercheuse au CENS), Anne Vega (IR senior, HDR et chercheuse associée au CENS) et Lola Catherin (IGE contractuelle), a été soumis et retenu. Ce projet d'une durée de 24 mois intitulé « Les enjeux politiques et la question des usages et des non usages des nouvelles technologies : approche socio-anthropologique d'un territoire essonnien », est financé par la DREES, la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Le déploiement des outils numériques et la dématérialisation, présentés par les pouvoirs publics comme innovants (synonymes de progrès, d'efficacité, d'économie et d'*empowerment*) renvoient sur le terrain à trois problématiques. 1/ La fracture numérique, en lien avec la fracture sociale. 2/ Les mutations du travail et la nécessaire adaptation des pratiques. 3/ Les usages. Plus précisément, le « virage numérique » conduit à des réorganisations du travail – révélatrices de conflits de compétences – et à des adaptations des pratiques, particulièrement chez les agents d'accueil parfois eux-mêmes touchés par la fracture numérique. Certains usagers et leurs aidants familiaux, surtout les moins dotés, cumulent les difficultés de santé, d'accès et d'usages – y compris quand ils sont accompagnés par des assistantes sociales, des personnels paramédicaux et des associations. Ces acteurs de terrain sont à écouter, d'autant qu'ils témoignent d'obstacles techniques, de manques de formation à l'outil et/ou en santé et de « médico-centrisme ». La méthodologie qualitative (observations *in situ*, entretiens informels et entretiens semi-directifs) avec les acteurs de terrain concernés sera donc privilégiée. À l'échelle de trois communes de l'Essonne, il s'agira de faire émerger les difficultés et les pistes d'amélioration en prêtant notre attention aux usagers « réfractaires » et aux « abandonnistes » : à ce pourquoi ils se désengagent de ce processus d'innovation. En lien avec cette enquête et dans une optique participative, une experte en situation de handicap sera « partie prenante » de cette recherche. Enfin cette étude interrogera les effets de la pandémie sur les usages du numérique.

De nouveaux contrats de recherche

Projet lauréat Étoiles Montantes

Le projet DiPIC (Discours et Pratiques contre-hégémoniques dans l'Israël Contemporain) est lauréat du dispositif Étoiles Montantes de la région Pays de la Loire.

Le projet DiPIC se propose d'étudier les acteurs sociaux qui, par leurs prises de position, leurs actions ou leurs choix de vie, remettent en question l'ordre hégémonique à l'œuvre en Israël, ainsi que les réactions d'hostilité qu'ils suscitent. L'ordre hégémonique est entendu ici comme une sorte de sens commun orientant, dans un contexte donné, les représentations du monde social (Stoddart, 2007). Relayé, promu et légitimé au niveau institutionnel, il est aussi généralement défendu par des acteurs non-étatiques (Gramsci 1998). Ainsi, les militants, journalistes, universitaires, artistes ou simples citoyens israéliens qui défient l'ordre hégémonique sont, en retour, visés par un effort constant de délégitimation et par des tentatives de plus en plus nombreuses de criminalisation (Lamarque 2019). Comment ces Israéliens expriment-ils leur désaccord avec l'occupation, le racisme, les attaques contre la démocratie et la brutalisation de la vie politique israélienne ? À quelles réactions s'exposent-ils et comment y font-ils face ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour parvenir à tenir moralement dans cet environnement hostile ? Voici quelques-unes des questions posées par ce projet qui vise ainsi à appréhender la constellation dissidente israélienne, ainsi que les réactions institutionnelles et non-institutionnelles que les acteurs qui la composent rencontrent.

Le projet DiPIC se veut la première étape d'un projet ERC Consolidator Grant portant sur la lame de fond autoritaire qui tend, depuis plusieurs années, à menacer durablement les aspirations à la démocratie des pères fondateurs de l'État d'Israël (Cohen 2019). Ce projet est financé par la Région Pays de la Loire et cofinancé par le CENS et par le CRFJ (Centre de Recherche Français de Jérusalem) pour une durée de deux ans (janvier 2022-décembre 2023). Il donnera lieu à plusieurs événements scientifiques sur les voix dissidentes en Israël et sur les tentatives pour les faire taire.

Références citées :

Cohen Samy, « Israël, dé-démocratiser sans le dire », in Dieckhoff Alain, Jaffrelot Christophe et Massicard Elise (dir.), *Populismes au pouvoir*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2019.

Gramsci Antonio, *Lettres de Prison (1926-1934)*, Paris, Gallimard, 1971.

Lamarque Karine, "The Backlash against Israeli human rights NGOs: grounds, players and implications", *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol. 32, 2019.

Stoddart Mark C. J., "Ideology, Hegemony, Discourse: A Critical Review of Theories of Knowledge and Power", *Social Thought & Research*, Vol. 28, 2007.

PULWAR



Mathilde Julla-Marcy et Sophie Orange sont impliquées dans le projet de recherche PULWAR (Push and pull factors to the involvement of young female physicians in medical academic careers: global study and focus on gender issues) qui porte sur les freins à l'accès des jeunes femmes médecins aux carrières universitaires et qui vient d'obtenir un financement de l'ANR pour trois ans.

Aux côtés des deux sociologues, l'équipe de recherche est composée de psychologues de Nantes Université (LPPL) et de médecins (PU-PH) de l'INSERM-Nantes Université et de Sorbonne Université, sous la responsabilité scientifique d'Aurore Deledalle, maîtresse de conférences en psychologie. Le projet déploie une méthodologie mixte et pluridisciplinaire : il s'appuie principalement sur l'administration d'un questionnaire auprès d'une population de 44 000 internes en médecine et sur la réalisation d'entretiens approfondis avec des étudiantes en médecine. En outre, un volet spécifique du projet, dirigé par Sophie Orange, concerne l'analyse du rôle de l'institution dans les mécanismes de désignation des élu-e-s en vue d'une carrière académique (sélection des candidatures en master recherche, modalités d'attribution des « années de recherche », désignation des chef-fes de clinique, recrutement des maîtres-ses de conférences et professeur-es praticien-nes hospitalier-es). Un-e post-doctorant-e en sociologie sera recruté-e pour une durée de deux ans afin de réaliser des observations et des entretiens auprès des responsables de services et de traiter les archives de commissions d'admission et de recrutement. L'enjeu est de pouvoir mettre en évidence les formes d'auto-censure et de censure rencontrées par les femmes dans leur cursus, en considérant le rôle de la socialisation, des prescriptions professorales, des procédures institutionnelles ou encore des configurations familiales dans leur production. Plus largement, ce sont aussi le rapport différencié aux savoirs scientifiques et médicaux et la structuration genrée du champ de la santé (distinction praticiens/savants, etc.) qui feront l'objet d'investigations.

Soutenance HDR

Sophie Orange a soutenu son HDR en sociologie le 18 janvier 2022 à l'université de Paris, avec pour garante Delphine Serre, professeure de sociologie, et devant un jury composé de Muriel Darmon, Directrice de recherche au CNRS (EHESS), Bertrand Geay, Professeur de sciences de l'éducation, université Paris 8 (rapporteur), Mathias Millet, Professeur de sociologie, université de Tours (rapporteur), Camille Peugny, Professeur de sociologie, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Yasmine Siblot, Professeure de sociologie, université Paris 8 (Présidente). Le manuscrit était composé de trois tomes. Le mémoire de synthèse, intitulé « **Raisons et préjugés. Rationalités spécifiques et logiques propres dans la production des aspirations scolaires** », est l'occasion de revenir sur la façon dont Sophie Orange a travaillé la question des « aspirations » dans le cadre de ses différentes recherches, pour proposer ensuite des réflexions sur sa pratique d'une sociologie quantitative « par le bas ». Le mémoire original, intitulé « Avoir 30 ans en 2020. Aspirations et réalisations dix ans après la sortie de Sections de techniciens supérieurs », s'appuie sur une ré-interrogation, dix ans après, d'étudiant-es entré-es en Sections de techniciens supérieurs en 2008, et sur l'analyse de leurs devenir scolaires, professionnelles et familiaux. Le tome trois est constitué d'une sélection de publications.

Interview de Frédéric Le Blay



La Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin associe 27 laboratoires en SHS sur Nantes, Angers et Le Mans. Frédéric Le Blay, son nouveau directeur, revient sur son parcours et détaille ses ambitions pour la MSH dans un entretien avec Séverine Misset, maîtresse de conférences au CENS.

Peux-tu te présenter pour les membres du CENS qui ne te connaîtraient pas ?

Je suis maître de conférences HDR, rattaché au département de Lettres anciennes de l'UFR Lettres et langage et au Centre François Viète. Mon domaine de recherche porte sur la philosophie des sciences et je m'intéresse en particulier à la question des relations entre santé et environnement. Mon ancrage disciplinaire est celui de la philologie classique et je l'assume et le revendique pleinement. Mais de plus en plus je m'intéresse aux héritages d'un certain nombre de représentations ou de paradigmes dans la pensée moderne et contemporaine, dans une perspective qui est celle de l'anthropologie environnementale.

Avec une approche donc très interdisciplinaire...

C'est une posture avec laquelle je me sens très à l'aise. Mais l'interdisciplinarité n'est pas sans rencontrer des obstacles, d'abord parce que notre monde académique reste quand même très disciplinaire, avec des manières de penser qui sont construites en silos depuis la formation jusqu'à la recherche. Ensuite parce qu'il y a très clairement des freins épistémologiques, méthodologiques, qui sont légitimes. Souvent, il y a une crainte qu'elle conduise à une sorte de pensée molle, qui perdrait toute la rigueur des objets, des méthodes qui sont propres aux différentes disciplines. Avec le travail fait au niveau des MSH, on s'aperçoit que c'est à partir d'un ancrage très fort dans la pratique disciplinaire, avec des registres épistémiques bien assumés, qu'on peut aller de manière fructueuse vers l'interdisciplinarité.

La difficulté ne vient-elle pas aussi d'une forme d'injonction à l'interdisciplinarité ?

Je suis d'accord. Cela provient notamment du fait que face aux grandes questions du moment, qui sont par définition extrêmement complexes et sur lesquelles le monde académique doit se positionner, il est certain que les cadres disciplinaires sont insuffisants. Mais on peut se méfier des injonctions, car la complexité du monde n'est pas quelque chose de nouveau. Par ailleurs, cela repose sur un postulat qui est quand même que la recherche a vocation à apporter des réponses aux grands enjeux du moment. Certes, mais pas uniquement. L'interdisciplinarité, pour moi, c'est plus une aventure intellectuelle qui vaut d'être vécue pour elle-même. C'est une prise de risque permanente parce que c'est accepter de sortir de sa zone de confort disciplinaire pour se confronter à des méthodes ou à des objets avec lesquels on n'est pas familier.

Tu es directeur de la MSH depuis janvier 2021. Qu'est-ce qui t'a donné envie de prendre cette responsabilité ?

J'avais été hébergé à la MSH pour un « Pari scientifique », pour le programme Atlantys qui portait sur l'imaginaire de la fin du monde et l'expérience de la catastrophe. À cette occasion, j'ai apprécié aussi bien le lieu que la manière d'y travailler. Ce qui m'a plu aussi dans cette responsabilité de la MSH, c'est que c'était vraiment au cœur de la recherche, au service de la recherche, ce qui m'avait manqué dans mes responsabilités antérieures, passionnantes par ailleurs, en tant que directeur d'UFR ou vice-président de l'université¹.

Quelles ambitions t'es-tu fixées pour ce mandat ?

Tout en m'inscrivant dans une forme de continuité par rapport à ce qui a été engagé auparavant, j'ai quelques objectifs qui me tiennent personnellement à cœur et que je souhaite porter de façon plus affirmée. Valoriser ce lieu, idéalement positionné au cœur de la cité mais pas toujours bien connu, avec une plus grande ouverture vers le grand public et les acteurs du territoire, pour en faire une vitrine des SHS au sens fort. Réaffirmer la place de la démarche scientifique, de la connaissance et du savoir dans la société. Cela suppose de travailler encore plus sur la participation des sciences humaines dans le débat sociétal, avec une dimension d'engagement citoyen, que j'assume totalement parce qu'il n'est pas incompatible avec la rigueur académique. Les dispositifs existants, « amorçage » et « maturation », ont fait leurs preuves en permettant à des porteurs de projets d'aller vers de plus gros contrats. Mais nous allons y ajouter un nouvel appel à projets qui s'appelle « enjeux sociétaux »², défini autour de quatre thématiques pensées par et pour les SHS. Ces projets devront être portés avec des partenaires non académiques et l'accent sera mis sur une valorisation hors académie, par exemple avec des événements ouverts à la société. Clairement, je serais surpris que les sociologues ne se retrouvent pas parmi les thématiques qui ont été définies pour cet AAP.

Mais le montage d'un projet demande du temps et de l'énergie.

Effectivement, le montage du « Pari scientifique » que j'avais déposé auprès de la Région a duré plus de six mois et je ne serais sans doute pas allé jusqu'au bout si je n'avais pas été accompagné par la MSH. C'est un point important que les collègues n'ont pas toujours à l'esprit : l'appui au montage est une des missions premières de la MSH et nous l'appliquons pour nos propres AAP, notamment pour les aspects avec lesquels les collègues ne sont pas à l'aise et qui peuvent être chronophages, comme l'élaboration d'un budget. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec la MSH lorsqu'on a besoin d'appui pour concrétiser une idée.

¹ Vice-président à la qualité en 2012-2013, vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire en 2013-2014

² <https://msh-ange-guepin.univ-nantes.fr/le-soutien-a-la-recherche/aap-enjeux-societaux>

zoom sur les jeunes chercheurs

Nouveaux doctorants

Maxime Hautbout

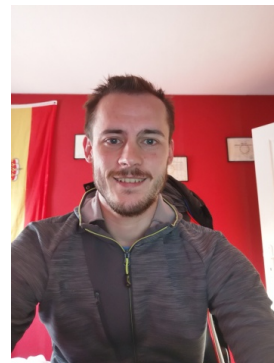
Poursuivant son cursus en sociologie à Nantes après avoir développé une recherche sur une thématique proche - les carrières sportives des adhérents de l'UNSS scolarisés en lycée professionnel - pendant ses deux années de master, Maxime Hautbout intègre le CENS et débute une thèse intitulée « Et pourtant, ils pratiquent. Sociologie de l'engagement sportif des jeunes des classes populaires rurales » sous la direction de Sébastien Fleuriet et Sylvain Ville.

Ce projet de thèse propose de questionner les fondements de l'engagement sportif d'une population trop peu connue et pourtant nombreuse. Pour ce faire, il s'agira de s'intéresser à la diversité des différentes pratiques physiques des « jeunes » de classes populaires en milieu rural et à leur articulation. Le projet croise différentes thématiques dont les classes populaires et l'engagement sportif tout en proposant une approche sociologique des stratifications territoriales.

Alors que certaines enquêtes se focalisent sur le sport compétitif et fédéral, d'autres ne se concentrent que sur les pratiques informelles. Ce faisant, elles excluent nécessairement une part des activités des jeunes et ne questionnent pas l'entièreté de leur engagement physique et sportif. La thèse se propose alors de renverser le regard, en adoptant une lecture plus empirique et plus longitudinale, qui entend partir des individus pour observer et analyser ce qu'ils font réellement, seul moyen de mieux connaître et comprendre la diversité et l'effectivité de l'engagement sportif des collégiens et lycéens populaires. Ces modalités de pratique peuvent aller de la pratique fédérale (foot en club) jusqu'à la pratique auto-organisée ou autonome (foot sur city-stade ou vélo) en passant par l'EPS (Éducation Physique et Sportive) et l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Nous élargissons le spectre jusqu'aux pratiques de loisir, plus ou moins éloignées des sports codifiés, comme la chasse, la pêche voire les travaux manuels (couper du bois, bricoler, etc.).

Alors que peu de travaux sociologiques se sont intéressés à l'EPS et son appendice que représente le sport scolaire (communément appelé UNSS), l'étude offre un moyen de questionner le rôle potentiel de l'UNSS en tant que levier de réussite scolaire chez les élèves des classes populaires, et d'analyser cette discipline comme vectrice de stratégies scolaires chez une population distante et en retrait de l'école.

De tels postulats supposent d'élargir la définition habituellement retenue dès lors que l'on mesure l'engagement sportif des élèves pour approcher effectivement les pratiques auxquelles ils s'adonnent. Sortir d'une lecture presque exclusivement fédérale est nécessaire pour ouvrir la prison définitionnelle de la pratique physique et mettre à jour les pratiques des élèves issus de milieux populaires habitant en zone rurale.



Ulysse Teruel



Après avoir réalisé un mémoire de recherche portant sur la composition et les pratiques culturelles des usager-e-s du TU-Nantes, Ulysse Teruel rejoint le CENS et y entame sa thèse intitulée « Les artistes au travail. Les effets différenciés de la crise sanitaire sur des situations inégales en Pays de la Loire », dans le cadre d'un contrat CIFRE en partenariat avec le Pôle arts visuels des Pays de la Loire et sous la direction de Romuald Bodin et Valérie Rolle.

En 2020, le secteur des arts et de la culture a été frappé de plein fouet par la crise sanitaire provoquée par le coronavirus. Rapidement, des fédérations nationales et des réseaux territoriaux ont tenté de sonder les acteurs de chaque filière, dont celle des arts visuels, pour tenter d'évaluer les effets de la cessation des activités culturelles (confinement complet durant la première vague, fermeture totale ou partielle des institutions culturelles ensuite) en vue de la mise en place de mesures d'urgence. Sans pouvoir encore mesurer l'impact économique de la crise sur la pérennité de leur activité, une majorité des artistes sondés témoigne de problèmes similaires : annulation de projets et incertitudes sur la durée de leur report, menace sur les emplois rémunérateurs parallèles (multi-activité dans la médiation, la formation, etc.), impossibilité de poursuivre le travail de création (accès à l'atelier, disponibilité du matériel de production), fragilisation des petites structures et isolement individuel, renoncement ou difficulté à accéder aux mesures mises en place par le ministère de la Culture ou les collectivités. L'objet de cette recherche de doctorat au sein du Pôle des arts visuels des Pays de la Loire est de documenter la situation suite à la crise sanitaire actuelle dans un secteur, celui des arts visuels, déjà marqué par de fortes inégalités de conditions. Loin des figures stars des *rankings* internationaux du marché mondial et désormais financiarisé de l'art contemporain, les artistes s'apparentent dans leur majorité à des « artistes ordinaires » dont le parcours s'inscrit sur un territoire régional selon des modalités très hétérogènes et encore insuffisamment situées d'un point de vue géographique et différenciées d'un point de vue sociologique. L'objectif de ce travail de doctorat consiste ainsi à documenter, par une méthodologie mixte (quantitative et qualitative), les effets professionnels, économiques et sociaux de la crise sanitaire dans un contexte où les inégalités entre artistes sont également à penser d'un point de vue territorial.



Soutenances de thèse

Alice Lermusiaux

Alice Lermusiaux a soutenu le 19 novembre 2021 sa thèse de sociologie intitulée « La conquête des sciences et des techniques par les infirmières. Une évolution qui ne révolutionne pas l'ordre du genre », sous la direction de Marie Cartier et Sophie Orange.

Les travaux de recherche sur l'orientation en sciences ont majoritairement montré que les filières scientifiques étaient l'apanage des hommes. Pourtant, certaines voies, comme la santé et les études paramédicales, où l'enseignement scientifique est important, sont féminisées. En partant de l'étude de la formation en soins infirmiers, la thèse analyse ce qui se joue dans cet « autre champ scientifique », celui qui est dominé et peu reconnu comme tel. Elle permet de saisir les effets de la transmission des cultures scientifiques et techniques sur la (re)production d'une socialisation genrée grâce à un suivi de cohorte fictif réalisé par des entretiens répétés et des observations (en IFSI - Institut de formation en soins infirmiers - et en stages professionnels), complétés par une passation de questionnaires à un ensemble d'étudiantes. Il ressort de l'analyse que les étudiantes, loin d'être cantonnées au seul *care*, sont aujourd'hui plutôt préparées à devenir des « scientifiques du *care* » et des « ingénieures des corps ». Néanmoins, cette formation est toujours un lieu de socialisation genrée qui renouvelle plus qu'elle ne reproduit l'ordre du genre en diffusant des savoirs et en produisant des dispositions éloignées de ceux traditionnellement attribués aux femmes, et en poussant les étudiantes à ne pas les visibiliser. La thèse met ainsi en évidence l'apprentissage d'un positionnement social et contribue à dévoiler le façonnement d'une coloration singulière du soin et d'un style de féminité spécifique. Elle est l'occasion d'apporter un éclairage sur l'orientation des femmes en sciences, le travail féminin, les styles de féminité, le *care* et les classes moyennes salariées.

Jury

Anne-Marie Arborio, Maîtresse de conférences, Université d'Aix-Marseille

Marie Cartier, Professeure, Université de Nantes

Marie-Hélène Jacques, Professeure, Université de Limoges

Clotilde Lemarchant, Professeure, Université de Lille

Mathias Millet, Professeur, Université de Tours

Sophie Orange, Maîtresse de conférences, Université de Nantes

Jury

Didier Demazière, Directeur de Recherches, CNRS, Paris

Rémy Le Saout, Maître de Conférences HDR, Université de Nantes

Anne Mévellec, Professeure titulaire, Université d'Ottawa, Canada

Marion Paoletti, Professeure, Université de Bordeaux

Sébastien Ségas, Maître de Conférences, Université de Rennes 2

Antoine Vion, Professeur, Université de Nantes

Pierre Camus

Pierre Camus a soutenu le 9 décembre 2021 sa thèse de sociologie intitulée « La formation des élus locaux en France (1880-2020). Les conditions d'une institutionnalisation instable » sous la direction de Rémy Le Saout.

L'enquête, en trois parties, porte sur un objet pratiquement inconnu des recherches académiques : le droit reconnu aux élus locaux de se former en cours de mandat. Alors que la littérature insiste sur le caractère tacite et informel de la socialisation des élus locaux pour endosser leur fonction, la thèse porte sur les apprentissages formels qui leur sont proposés. Elle s'intéresse premièrement à la genèse et à l'institutionnalisation juridique de la pratique de formation des élus locaux dans la France des années 1880-1990. Puis, en profitant d'un terrain négocié au sein du ministère de l'Intérieur, une enquête ethnographique et archivistique de l'organe régulateur du « marché » – le Conseil National de la Formation des Élus Locaux (CNFEL) – a été réalisée sur une période allant de 1993 à 2016. Enfin, en prenant l'échelle régionale des Pays de la Loire, des archives ont été recueillies parmi un échantillon de trente collectivités sur une dizaine d'années (2008-2018) pour reconstituer des parcours de formation et repérer les élus locaux aux démarches singulières afin de réaliser, ensuite, une trentaine d'entretiens avec eux.

Ce travail permet de montrer que la formation des élus est une pratique « en tension » dont l'institutionnalisation est incomplète. Ceci étant car, en se situant sur une zone de fracture propre aux démocraties occidentales, la formation des élus valide l'idée même qu'elle essaye de combattre. Contre la figure de l'élus amateur portée par la mythologie républicaine, dont la qualité de citoyen serait auto-suffisante pour assumer la charge locale, la formation des élus interpose une conditionnalité de compétence dans l'accès aux mandats locaux. Alors que l'exercice des mandats se complexifie, la figure de « l'élus compétent » se rapproche tendanciellement de celle de « l'élus professionnel », encore considérée comme totalement illégitime.



zoom sur les jeunes chercheurs associés

Marion Gaboriau, doctorante associée au CENS, a soutenu le 8 décembre 2021 sa thèse de sociologie intitulée « L'inaptitude au travail comme dispositif. De la production institutionnelle aux jugements en situation : le cas de la ville de Paris » sous la direction de Jérôme Pelisse et Marie Cartier.



Cette thèse porte sur la reconnaissance de l'inaptitude au travail pour raison de santé à la ville de Paris. Elle s'appuie sur une enquête ethnographique de trois ans mêlant observations de situations de travail et d'expertise, entretiens avec divers professionnels et travailleurs reconnus inaptes à leurs fonctions, analyses qualitatives de dossiers médico-administratifs et traitements statistiques de bases de données. L'analyse vise à comprendre les logiques institutionnelles qui sous-tendent le dispositif d'inaptitude tout comme ce qui nourrit les jugements d'inaptitude en situation. La thèse explore différentes scènes d'expertise médico-statutaire (consultation médicale et commission de réforme) traversées par des rapports de force dissymétriques et par des jeux avec l'information, sources de malentendus et d'incertitude. Elle met également au jour un effet de (re)production d'inégalités sociales (notamment entre hommes et femmes) en matière de reconnaissance et de prise en charge des problèmes de santé au travail dont les causes potentiellement professionnelles sont souvent ignorées.

Formé en sociologie à l'Université de Nantes, Thibault Rabain intègre le CENS en tant que doctorant associé et débute une thèse intitulée « Les pouponnières sociales : l'espace au service de la protection de l'enfance ». Cette recherche sera menée au AAU-CRENAU, sous la direction d'Anne Bossé, architecte et maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, et de Pascale Moulévrier, professeure de sociologie et membre du CENS.



À l'exception de travaux relevant de la psychologie, rares sont les études portant sur les pouponnières sociales, les espaces d'accueil et de vie des enfants de 0 à 3 ans pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Les institutions françaises de protection de l'enfance sont pourtant à l'origine d'un grand nombre de lieux et de bâtiments, mais sur lesquels aucune recherche croisant questions spatiales et questions sociales n'avait encore été engagée. Réalisé au sein d'un laboratoire d'une école d'architecture, ce travail sociologique vise à renouveler les savoirs sur la protection de l'enfance par les prismes des espaces d'accueil et d'hébergement, de l'action publique, et du travail et des relations professionnelles d'accompagnement et de soin. Mobilisant les outils de la socio-histoire et de l'ethnographie, ces trois axes de recherche croiseront regard sociologique et analyse spatiale, posture critique des théories de la prise en charge des enfants isolés en bas-âge et démarche compréhensive dans les lieux et auprès acteurs, adultes comme tout-petits. Cette thèse bénéficie d'un partenariat avec le programme de santé publique PEGASE.

Publications

Billet Caroline, d'Halluin Estelle et Taxil Bérandère (dir.), **L'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés aux portes de l'Europe**, Paris, Mare & Martin, Collection : Droit & Science Politique, 2022, 288 pages

Cet ouvrage vise à analyser les évolutions de l'accueil des personnes en besoin de protection internationale organisé « aux portes de l'Europe », c'est-à-dire dans les pays voisins ou de transit. Il envisage l'organisation opérationnelle des voies légales permettant à ces personnes d'accéder au territoire de l'Union européenne mais également les différentes formes de coopération mises en place entre l'Union européenne et les États tiers pour favoriser le développement de cette coopération en matière d'asile, qui doivent souvent être mises en perspective dans un contexte plus large de coopération en matière migratoire.

Chapitres d'ouvrages

Auzuret C., « Allers-retours dans la pauvreté et sorties de la pauvreté », in Duvoux N., Lelièvre M. (dir.), *Trajectoires et parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale*, Actes du séminaire de recherche, Paris, 2021, p. 55-58.

Dufraisse S., « Les sportifs, agents du rayonnement soviétique », in Sumpf A., Peyrat É. (dir.), *La Russie et l'URSS - Du milieu du XIXe siècle à 1989*, Neuilly, Atlande, 2021, p. 360-375.

Dufraisse S., « Le sport russe et le dopage », in Dubien A. (dir.), *Regards de l'Observatoire franco-russe*, Paris, Éditions l'Inventaire, 2021, p. 91-99.

Moulévrier P., « Économie solidaire », in Fassin D. (dir.), *La société qui vient*, Paris, Seuil, 2022, p. 960-976.

Orange S., Renard F., « Les déclinaisons du privé dans les espaces propres féminins. Le cas de jeunes femmes en milieu rural », in Argence C. et al. (dir.), *Les frontières du privé*, Limoges, PULIM, 2021, p. 215-228.

Direction d'un numéro de revue

Le Saout R., Mévellec A., coordination du numéro « Pouvoir vivre de la politique », *Politique et Sociétés*, 2022, Vol. 41, n°1.

Articles dans des revues à comité de lecture

Delmas C., « Le télétravail notarial : un engagement contraint ? », *Sociologies pratiques*, 2021/2, N° 43 | p. 41-50.

Delmas C., « Le télétravail notarial, une aspiration déçue », *Chroniques du travail*, 2021/11, p. 171-184.

Demazière D., **Le Saout R.**, « Que signifie vivre de ses mandats ? Retour sur une dimension négligée de la professionnalisation politique », *Politique et Sociétés*, 2022, Vol. 41, n°1, p. 59-83.

Le Saout R., Mévellec A., « Introduction. Pouvoir vivre de la politique », *Politique et Sociétés*, 2022, Vol. 41, n°1, p. 3-9.

Poullaouec T., « Quelle destinée pour les enfants des classes populaires ? L'enjeu scolaire », *Germinal*, n° 3, p. 53-62, 14 novembre 2021.

Retière J.-N., « Nourrir les pauvres : les 4 âges de l'aide alimentaire », *Vie Sociale*, 2022, n° 36, p. 23-35.

Sous la direction de Caroline Billet, Estelle d'Halluin et Bérandère Taxil

L'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés aux portes de l'Europe



Éditions Mare & Martin

Agenda

Séminaire Impromptus du CENS

3 mars 2022

Christine Détrez (Centre Max Weber) et **Karine Bastide**, *Nos mères : Huguette, Christiane et tant d'autres, une histoire de l'émancipation féminine*, Paris, La Découverte, coll. "L'envers des faits", 2020

2 juin 2022, exceptionnellement de 16h à 18h

Aurore Loretti (ETHICS), *La fabrique des inégalités sociales de santé*, Presses de l'EHESP, 2021

Séminaire Chantiers de recherche

10 mars 2022, exceptionnellement de 14h à 16h

M. Guérin, « L'économie des gens du voyage : du travail indépendant au salariat »

31 mars 2022

J. Godefroy, « Sociologie des influenceurs Instagram »

7 avril 2022

T. Poullaouec, **A. Perdoncin**, « La France confinée : premiers enseignements d'une enquête longitudinale sur les confinements 2020 et 2021 »

9 juin 2022

Antoine Vion, Titre à définir

Colloques, Journées d'études

7 avril 2022

De l'URSS à l'Europe : enquêter sur les échelles du pouvoir, Journée d'études autour des travaux de **Martine Mespoulet**, Amphithéâtre de la MSH Ange Guépin

25 mai 2022

Enquêter en conditions difficiles, Journée d'études CENS/IEA autour des travaux d'**Ali El Kenz**

16 juin 2022 - 10h

Séminaire CENS/DCS autour de l'ouvrage d'Emilia Schijman, *À qui appartient le droit ?*

Cafés Hal

3 mars de 13h à 14h

31 mars de 13h à 14h

28 avril de 13h à 14h

Soutenance de thèse

22 mars 2022

Cécile Berrezaï : « "Pompiers en colère" De la socio-histoire des Services d'incendie et de secours aux réalités contemporaines du malaise pompier », Salle du CENS (T237)

Assemblée générale du CENS

10 mars 2022, 16h, Salle du CENS (T237)

Journées du CENS

24 et 25 juin 2022

Publications

Dussuet Annie, (dir.), Boivineau Pauline, **Vers l'égalité femmes-hommes au travail : des obstacles... aux politiques publiques**, Rennes, PUR, Coll. Le lien social, 2021, 214 pages.

Le constat des inégalités de fait entre les femmes et les hommes reste aujourd'hui récurrent partout, malgré les progrès de l'égalité de droit, et y compris dans les pays européens comme la France qui ont mis l'égalité réelle à l'agenda. Cet ouvrage propose donc à la fois d'analyser quelques-uns des processus qui entravent l'égalité femmes-hommes et de mettre en évidence les conditions nécessaires à leur dépassement. Résolument pluridisciplinaire, il regroupe des contributions de chercheur-e-s en sciences politiques, en sociologie, en anthropologie, en informatique, en sciences économiques et en sciences de gestion, qui ont croisé les observations minutieuses effectuées au cours de leurs travaux de terrain afin de fournir des éléments d'analyse précis des processus largement invisibles qui participent à la reproduction du système de genre, en particulier la résistance à la mixité (première partie) et d'interroger les conditions de l'efficacité des différents instruments de politiques publiques à déployer pour passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait (deuxième partie).

Comité éditorial

Directrices de publication

Corinne Delmas, Séverine Misset

Comité de rédaction

Marie Arbelot, Marie Charvet, Anaïs Hachet, Sophie Orange

Secrétaire de rédaction et réalisation

Laurence Tual

Contributions à ce numéro

Pierre Camus, Marion Gaboriau, Maxime Hautbout, Karine Lamarche, Frédéric Le Blay, Alice Lermusiaux, Sylvie Morel, Thibault Rabain, Élise Roullaud, Ulysse Teruel

CENS

Chemin de la Censive du Tertre, 44312 NANTES Cedex 3

cens@univ-nantes.fr

